

JAUGES, AUTOTESTS RÉALISÉS PAR LES ENSEIGNANTS, HYBRIDATION GÉNÉRALISÉE : LE MINISTRE EST À REBOURS DES REVENDEICATIONS DES PERSONNELS

Il faut des moyens pour faire fonctionner les établissements ! Annulation des 1 800 suppressions de postes prévus pour septembre 2021 !

LE MINISTRE MAINTIENT LES SUPPRESSIONS DE POSTES QUI ENGENDRENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL INSUPPORTABLES

Ni le Premier ministre, ni J-M Blanquer n'ont annoncé le 22 avril de moyens supplémentaires pour la reprise, et la rentrée 2021 mais... ils confient la surveillance de la pandémie aux enseignants qui devraient superviser les autotests des lycéens, ils seraient même formés dès la semaine du 26 avril !

Pour le SNFOLC, le gouvernement doit embaucher des personnels qualifiés pour les réaliser en toute sécurité. Ce n'est pas la mission des enseignants y compris dans une « salle dédiée ». Pour les personnels, les difficultés rencontrées avant le confinement sont démultipliées. Manque de moyens, manque d'enseignants, de remplaçants, manque d'AED, d'AESH : le « chacun se débrouille avec les moyens du bord », cet état d'exception qui s'inscrit dans l'état d'urgence devenu permanent, devient la règle de fonctionnement. Pour le SNFOLC et la FNEC FP-FO, le ministre doit créer les moyens d'assurer les remplacements et prolonger *sine die* les contrats des enseignants contractuels et AED recrutés en janvier. De la même façon, tous les recrutements nouveaux doivent se faire sans limitation de durée. Le ministre du budget annonce qu'il va verser aux entreprises 10 milliards en avril, mais pas un centime de plus pour l'Éducation nationale !

L'ÉCOLE À DISTANCE, CE N'EST PAS L'ÉCOLE

Les « bonnes pratiques numériques » se substituent au droit à l'égal accès des élèves à l'instruction et au statut des personnels

Dans une nouvelle fiche sur le numérique, le ministre exige des chefs d'établissements qu'ils demandent aux enseignants « de répartir et d'alterner les cours en visioconférence et les temps de travail en autonomie », aux professeurs principaux qu'ils « coordonnent l'emploi du temps de la semaine pour chaque classe ».

Ces derniers devraient définir les emplois du temps de leurs propres collègues en faisant fi des obligations réglementaires de service.

Quant aux enseignements eux-mêmes, les cours en visioconférence sont imposés à tous les niveaux. La prime de 150 € devraient faire accepter cette profonde déréglementation. Force est de constater que toutes ces mesures sont Grenelle-compatibles : selon J-M Blanquer, le professeur du XXI^{ème} siècle s'inscrit dans l'enseignement par internet. Exit les horaires disciplinaires nationaux : l'école à la carte se met en place dans le cadre de la pénurie de moyens. Et cela sans fin puisque les mesures annoncées devraient se prolonger en septembre.

Les personnels, à qui le ministre demande d'assumer ses décisions, sont livrés à eux-mêmes et voient leurs missions se dénaturer, leur temps de travail exploser et leurs conditions de travail se dégrader encore.

LE MINISTRE DOIT RÉPONDRE AUX REVENDEICATIONS QUE LES PERSONNELS ONT EXPRIMÉES LORS DES GRÈVES ET MOBILISATIONS.

Dans ces mobilisations, les personnels ont pointé la responsabilité du ministre. Dans le Var par exemple, le comité d'organisation inter-établissements, soutenu par les organisations syndicales FNEC FP FO 83 – CGT Educ'action 83 – SNES FSU 83 – SUD Education 83 et la fédération des parents FCPE 83, a adopté une lettre ouverte : « Monsieur Macron, Monsieur Blanquer,

La meilleure manière de répondre à "l'avenir de nos enfants", c'est de leur donner les moyens, matériels, humains et sanitaires pour étudier, donc d'alléger les effectifs par classe et de rétablir les classes, les postes supprimés et de créer les recrutements nécessaires. Alors que le budget 2020 était déjà insuffisant, vous avez décidé de rendre 212 millions à Bercy à savoir l'équivalent de 4 200 postes et 2 500 classes de collèges. Commencez par les rétablir et arrêtez l'austérité budgétaire ! »

Pour le SNFOLC et la FNEC FP-FO, il faut donner aux établissements les moyens de fonctionner, aux enseignants les moyens de faire cours et aux personnels de vie scolaire d'accompagner les élèves. Ils doivent annuler les fermetures de postes et de classes prévues pour septembre 2021. Au lieu de cela ils mettent en place des demi-jauges en lycées et en collèges.

Pour le SNFOLC et la FNEC FP-FO, la question est posée d'une initiative nationale en direction du ministre Blanquer, pour exiger la satisfaction de toutes les revendications.

1^{ER} MAI À L'APPEL DE FO, CGT, FSU ET SOLIDAIRES, EXPRIMER LES REVENDEICATIONS AVEC L'ENSEMBLE DES SALARIÉS

Au plan national, les confédérations CGT, FO, avec la FSU et Solidaires « appellent toutes les travailleuses et travailleurs à se saisir du 1^{er} mai, partout en France, pour en faire une journée de mobilisation et de manifestation ». Des intersyndicales départementales sont convoquées. Les manifestations sont décidées un peu partout sur la même exigence : des moyens pour les services publics, des postes pour l'Hôpital et l'École publics, retrait de la réforme de l'assurance chômage qui va baisser les indemnités des non titulaires, AED et AESH en fin de contrat d'environ 30 %, maintien des garanties collectives, retrait de l'état d'urgence et son cortège de textes liberticides, arrêt des entraves au droit syndical.

Pour la FNEC FP-FO et le SNFOLC, le ministre doit répondre aux revendications des personnels et leur donner les moyens de travailler avec leurs élèves dans le cadre des horaires et des programmes nationaux !

Le SNFOLC appelle à la tenue dès le 26 avril des réunions de personnels sous toutes les formes, à mettre en discussion une initiative nationale, à participer aux manifestations du 1^{er} mai. Ensemble nous manifesterons avec les autres salariés pour exprimer et défendre les revendications qui ne sont pas confinées.